

SARL 3GR HABITAT

Société à responsabilité limitée au capital de 500 500 Euros

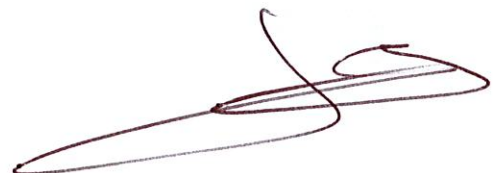
**Siège social :
14 Mail de la Méditerranée
34550 Bessan**

R.C.S : BEZIERS B 518 301 544

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes
La Gérance

*certifié conforme
la gérance*



Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	10 141 328		10 141 328	100,00	10 381 463	100,00	-240 135	-2,30		
Chiffres d'Affaires Nets	10 141 328		10 141 328	100,00	10 381 463	100,00	-240 135	-2,30		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation					22 334	0,22	-22 334	-100,00		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			71 261	0,70	62 104	0,60	9 157	14,74		
Autres produits			1 047	0,01	1 101	0,01	-54	-4,89		
Total des produits d'exploitation (I)			10 213 636	100,71	10 467 002	100,82	-253 366	-2,41		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 818 724	47,52	4 812 857	46,36	5 867	0,12		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			15 502	0,15	-89 651	-0,85	105 153	117,29		
Autres achats et charges externes			2 514 371	24,79	2 575 773	24,81	-61 402	-2,37		
Impôts, taxes et versements assimilés			129 170	1,27	129 001	1,24	169	0,13		
Salaires et traitements			1 574 592	15,53	1 605 280	15,46	-30 688	-1,90		
Charges sociales			573 302	5,65	594 413	5,73	-21 111	-3,54		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			110 754	1,09	139 993	1,35	-29 239	-20,88		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant					21 659	0,21	-21 659	-100,00		
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			129 201	1,27	131 769	1,27	-2 568	-1,94		
Total des charges d'exploitation (II)			9 865 616	97,28	9 921 093	95,57	-55 477	-0,55		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			348 019	3,43	545 908	5,26	-197 889	-36,24		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			58 117	0,57	46 863	0,45	11 254	24,01		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			58 117	0,57	46 863	0,45	11 254	24,01		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			8 679	0,09	11 089	0,11	-2 410	-21,72		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			8 679	0,09	11 089	0,11	-2 410	-21,72		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			49 438	0,49	35 774	0,34	13 664	38,20		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			397 457	3,92	581 683	5,60	-184 226	-31,66		

6

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 200	0,02	-2 200	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			2 200	0,02	-2 200	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 993	0,08	10 057	0,10	-2 064	-20,51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	65 814	0,65	6 434	0,06	59 380	922,91
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	73 807	0,73	16 491	0,16	57 316	347,56
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-73 807	-0,72	-14 291	-0,13	-59 516	-416,45
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	88 500	0,87	156 482	1,51	-67 982	-43,43
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 271 753	101,29	10 516 065	101,30	-244 312	-2,31
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 036 603	98,97	10 105 155	97,34	-68 552	-0,67
RÉSULTAT NET	235 150	2,32	410 910	3,96	-175 760	-42,76
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	107 101	1,06	120 514	1,16	-13 413	-11,12
Dont Crédit-bail immobilier						

SARL 3GR HABITAT

Société à responsabilité limitée au capital de 500 500 Euros

**Siège social :
14 Mail de la Méditerranée
34550 Bessan**

R.C.S : BEZIERS B 518 301 544

BILAN 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes
La Gérance

*certifié conforme
la gérance*


BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	7 845	7 845				
Fonds commercial	11 622		11 622	0,37	5 000	0,13
Autres immobilisations incorporelles	69 493		69 493	2,19		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	125 997	123 449	2 549	0,08	5 104	0,13
Autres immobilisations corporelles	1 323 402	835 478	487 924	15,40	561 121	14,44
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	658 500		658 500	20,79	788 500	20,29
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	100 436		100 436	3,17	92 129	2,37
TOTAL (I)	2 297 296	966 771	1 330 524	42,00	1 451 853	37,35
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	249 928		249 928	7,89	265 430	6,83
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	200 743	21 659	179 084	5,65	184 160	4,74
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					111	0,00
. Personnel	3 482		3 482	0,11	3 635	0,09
. Organismes sociaux					216	0,01
. Etat, impôts sur les bénéfices	100 527		100 527	3,17		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	105 939		105 939	3,34	7 742	0,20
. Autres	1 312		1 312	0,04	85 453	2,20
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement					200 000	5,15
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 184 576		1 184 576	37,40	1 687 601	43,42
Charges constatées d'avance	12 196		12 196	0,39	890	0,02
TOTAL (II)	1 858 703	21 659	1 837 044	58,00	2 435 236	62,65
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 155 998	988 430	3 167 568	100,00	3 887 090	100,00

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 500 500)	500 500	500 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	121 200	121 200
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 050	50 050
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	128 756	267 846
Résultat de l'exercice	235 150	410 910
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 035 656	1 350 506
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	635 419	1 015 093
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	439 419	467 627
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	39 344	38 207
. Organismes sociaux	93 865	89 820
. Etat, impôts sur les bénéfices		11 231
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 941	26 396
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 019	2 789
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	916 904	885 422
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	2 131 912	2 536 584
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	3 167 568	3 887 090

u

3GR HABITAT

S.A.R.L. au capital de 500 500,00 Euros
Siège social : 14 Mail de la Méditerranée

34550 BESSAN
R.C.S : 518 301 544 (2009 B 943)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/04/2024**

Le 30/04/2024,
à 11 Heures,

Société PRO'G HOME, représentée par Monsieur RUBIO Georges, détenant 247 parts sociales,
Société GEOFFREY GIMENEZ HOLDING, représentée par Monsieur GIMENEZ GEOFFREY, détenant 247 parts sociales,
Société CFM, représentée par Monsieur CALOIN Frédéric, détenant 56 parts sociales,

associés de la société **3GR HABITAT**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Geoffrey GIMENEZ, préside la séance en qualité de gérant associé

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice de 235 150,21 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 235 150,21 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **128 756,00 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **363 906,21 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **363 906,21 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 13 906,21 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 350 000,00 Euros répartis de la manière suivante :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2023			350 000 €

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 636,36 Euros.

Rappel des dividendes distribués

cr

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2022			550 000 €
31/12/2021			300 000 €
31/12/2020			800 000 €

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance



SARL 3GR HABITAT

Société à responsabilité limitée au capital de 500 500 Euros

**Siège social :
14 Mail de la Méditerranée
34550 Bessan**

R.C.S : BEZIERS B 518 301 544

ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes
La Gérance

*Certifiés conformes
La gérance*



ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 167 568,21 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 235 150,21 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 6 622 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	6 622		6 622	%
TOTAL	6 622		6 622	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 297 296 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 845	76 116		88 961
Immobilisations corporelles	1 251 676	197 723		1 449 399
Immobilisations financières	880 629	8 307	130 000	758 936
TOTAL	2 145 150	282 146	130 000	2 297 296

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 966 771 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 845			7 845
Immobilisations corporelles	685 452	273 474		958 926
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	693 297	273 474		966 771

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Licence et logiciel	7 845	7 845	0	de 1 à 3 ans
Droit au bail	5 000	0	5 000	Non amortiss.
Fonds de commerce mc	6 622	0	6 622	Non amortiss.
Mali de fusion mc	69 493	0	69 493	Non amortiss.
Matériel	13 068	10 519	2 549	5 ans
Materiel mc	112 930	10 519	102 411	de 4 à 20 ans
Aai	108 437	91 861	16 576	de 5 à 10 ans
Aai montpellier	256 160	91 861	164 299	de 5 à 10 ans
Aai narbonne	12 210	91 861	-79 651	8 ans
Aai toulouse	165 728	0	165 728	de 8 à 10 ans
Aai capuciere	336 170	0	336 170	de 8 à 10 ans
Mat. transport	217 323	187 177	30 146	de 1 à 5 ans
Materiel de transport mc	49 791	187 177	-137 386	de 4 à 5 ans
Matériel info	67 045	66 403	642	de 2 à 8 ans
Mat info m	16 996	66 403	-49 407	de 3 à 5 ans
Mat info n	6 905	66 403	-59 498	de 2 à 8 ans
Mat info capucière	12 159	66 403	-54 244	de 3 à 8 ans
Mobilier	4 372	4 372	0	3 ans
Mobilier montpellier	13 478	4 372	9 106	de 3 à 5 ans
Mobilier narbonne	11 393	4 372	7 020	de 3 à 5 ans
Mobilier toulouse	33 107	4 372	28 735	de 4 à 8 ans
Mobilier capucière	12 128	4 372	7 756	10 ans
TOTAL	1 538 360	966 293	572 067	

3.3 - Provisions pour dépréciation = 21 659 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	21 659				21 659
Comptes financiers					
Total	21 659				21 659

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 12 196 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 500 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	550	910,00	500 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	550	910,00	500 500

4.2 - Etat des dettes = 2 131 912 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	635 419	349 162	286 257	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	439 419	439 419		
Dettes fiscales & sociales	140 170	140 170		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	916 904	916 904		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 131 912	1 845 655	286 257	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 57 586 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	18 210
Dettes fiscales & sociales	39 376
Autres dettes	
TOTAL	57 586